

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00768

Numéro SIREN : 404 671 455

Nom ou dénomination : 3 D SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2022 sous le numéro de dépôt 4860

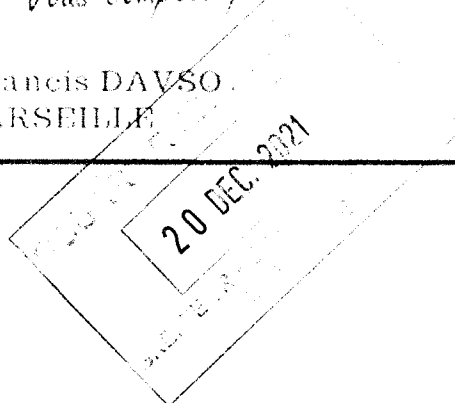
Cabinet PARIENTE

Vous comptez pour nous...

31 rue Francis DAVSO
13001 MARSEILLE

Tel : 04 91 21 06 21

Mail : contact@cabinet-pariente.fr



SARL 3D SERVICES

25 AVENUE DU DR HECKEL
13011 MARSEILLE

APE : 5210B-

SIRET : 40467145500032

BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL 3D SERVICES
Adresse du principal établissement	25 AV DU DOCTEUR HECKEL 13011 MARSEILLE
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	ENTREPOSAGE ET STOCKAGE NON FRIGORIFIQUE
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	--

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit
		Bénéfice imposable au taux de 28%			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 - Plus-values		PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W		☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Revenus net. soumises à la contrib. 2,5%	
--	--

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD, art. 223-I-1 quinquies C-I-1 :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	☐

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Visueur conventionné	☐
Nom et adresse :		- N° d'agrément du CGA	
- du Comptable :	Indép.	CABINET PARIENTE 31 rue Francis DAVSO 13001 MARSEILLE	
- du Conseil :			
- du CGA ou du visueur conventionné :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
 Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐
H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
					⑤	⑥	⑦
DAUMAS PATRICK 10 13004 MARSEILI	30	2019		9 397			

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVL de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2019 ③	Net 31/12/2018 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	11 519	AQ	5 692	6 844
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	69 412	AS	21 123	25 555
Autres immobilisations corporelles	AT	109 951	AU	33 674	38 605
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	6 487	BI	6 487	6 487
TOTAL II	BJ	197 368	BK	130 393	77 492
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	255 653	BY	255 653	363 025
Autres créances (3)	BZ	202 929	CA	202 929	241 556
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	9 605	CG	9 605	13 348
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	468 186	CK	468 186	617 928
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	665 555	IA	130 393	535 162
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Néant ☐

Exercice clos le 31/12/2019

		Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital social ou individuel (1)	(dont versé) 7 622	DA 7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK	DC 762	762
Réserve légale (3)		DD	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	93 751
Report à nouveau		DH 78 785	-14 966
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI 24 752	
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées		DK	
TOTAL I		DL 111 921	87 170
		DM	
Produit des émissions de titres participatifs		DN	
Avances conditionnées		DO	
		DP	
Provisions pour risques		DQ	
Provisions pour charges		DR	
TOTAL II			
		DS	
Emprunts obligataires convertibles		DT	
Autres emprunts obligataires		DU 153	239
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV 35 267	59 826
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DW	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX 26 240	32 099
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY 297 461	404 568
Dettes fiscales et sociales		DZ	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA 64 121	111 520
Autres dettes		EB	
Produits constatés d'avance (4)		EC 423 241	608 251
TOTAL IV			
		ED	
Écarts de conversion passif		EE 535 162	695 421
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	423 241	608 251
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	153	239

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2018
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
- biens	FD		FE		FF	
Production vendue :					FI	863 192
- services	FG	783 986	FH		FL	863 192
Chiffre d'affaires net	FJ	783 986	FK			
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	80 802
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	943 994
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	274 416
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	8 152
Salaires et traitements					FY	453 124
Charges sociales (10)					FZ	175 377
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	35 554
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	946 622
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-2 627
Bénéfice attribué ou perte transférée					III GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	33 590
						-2 627

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFFERENCES DE REGLEMENTS		8
FEU	3 000	
VOL	1 000	
REMBOURSEMENT OBJETS CLIENTS	4 846	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	8	14
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8	14
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 895	10 051
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	3 951	2 302
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 846	12 353
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-8 839	-12 339
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices X	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	783 993	944 008
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	759 242	958 975
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	24 752	-14 966
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP	32 408	14 580
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		8 257
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1		80 802
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(10) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(13) (dont cotisations facultatives Madelin) A7			
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
Constructions : - Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ	11 519	KK		KL	
- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants)	M3	KS	66 812	KT		KU	2 600
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	49 493	KW		KX	3 500
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		KY	39 384	KZ		LA	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	17 573	LC		LD	
- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		184 781	LO		LP	6 100
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	6 487	1U		1V	
TOTAL IV	LQ		6 487	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		191 268	ØH		ØJ	6 100
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		IX	
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP	LX	LY		LZ	
Constructions : - Sur sol propre		IQ	MA	MB	11 519	MC	
- Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	MK	69 412	ML	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	52 993	MO	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV	MP	MQ	39 384	MR	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	17 573	MU	
- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
TOTAL III	IY		NG	NH	190 881	NI	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations		1Ø	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	6 487	2G	
TOTAL IV	13		NJ	NK	6 487	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14		ØK	ØL	197 368	ØM	

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
	- sur sol propre	PM	4 675	PN	1 152	PO		PQ	5 827
Constructions :	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	41 256	QA	7 033	QB		QC	48 289
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	21 436	QE	5 184	QF		QG	26 620
	- matériel de transport	QH	28 959	QI	3 125	QJ		QK	32 084
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 450	QM	123	QN		QO	17 573
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	113 776	QV	16 616	QW		QX	130 393
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	113 776	OP	16 616	OQ		OR	130 393

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel						
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③		Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8				
C o n s t r u	- sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6				
	- sur sol d'autrui	R7	R8		S1	S2	S3		S4				
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9				
A u t i m m o c o r p	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7				
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5				
	- mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3				
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1				
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		20 201	Z9	20 201
Primes de remboursement des obligations			SP	Z8

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒ x

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				IO

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	6 487	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	255 653	255 653	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY	61 591	61 591	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	26 323	26 323	
- Impôts sur les bénéfices	VM			
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	320	320	
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR	114 695	114 695	
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL	VT	465 069	458 582	6 487
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	153	153		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	26 240	26 240		
Personnel et comptes rattachés	8C	29 758	29 758		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	143 917	143 917		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	107 889	107 889		
publiques : - Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	15 897	15 897		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	35 267	35 267		
Autres dettes	8K	64 121	64 121		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	423 241	423 241		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	35 267

Exercice clos le 31/12/2019

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2019	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	24 752
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)				WE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				WG	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WB	
Amendes et pénalités				XX	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XW	895
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XY	
Impôt sur les sociétés				17	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI				L 7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				K 7	
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I 8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)				SU	
Zones d'entreprises				SW	
dont : - Déficit étranger antér. déduit par les PME				SX	
Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M 8	20 200
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				Y 1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y 3	
TOTAL I				WR	45 847
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WT	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WU	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WV	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WH	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP	
- Imputées sur déficits antérieurs				WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				I 6	
Régime des sociétés mères et des filiales				WZ	
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2 A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				XA	
Mesures d'incitation				ZX	
Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)				K 9	
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septedecies)				P B	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)				L 5	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)				L 6	
Société d'investissements immobiliers cotée				K 3	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)				PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)				0 V	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)				1 F	
Zone franche d'activités NG (art. 44 quater.)				XC	
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)				PC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)				P P	
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)				L 2	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 dec.)				X 9	
Créance dégagee par le report en arriere de déficit				ZI	
Deductions dont déduction except. simulateur de diverses conduite				Y H	
Dont déduction except. (art. 39 decies A)				Y A	
(à détailler) Dont déduction except. (art. 39 decies C)				Y C	
Dont déduction except. (art. 39 decies B)				Y B	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				Y D	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y 2	
TOTAL II				XH	
III - RÉSULTAT FISCAL				Bénéfice (I - II)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	45 847
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)				XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	45 847
				XO	

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant
PV AUTO	895
CHARGES A ETALER	20 200

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058A de l'exercice précédent)	K4	184 286
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	45 847
	- Reportables (différence K4 - K5)	K6	138 439
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	138 439

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZI	
---	----	--

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW	

Provisions pour risques et charges

TOTAL		8X	8Y		

Provisions pour dépréciations

TOTAL		9D	9E		

Charges à payer

TOTAL		9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGD)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

II TABLEAU D'AFFECTATION **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	93 751	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-14 966	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	78 785
TOTAL I	0F	78 785	TOTAL II	ZH	78 785

RENSEIGNEMENTS DIVERS		31/12/2019	31/12/2018
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	32 408
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	34 876
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	41 043
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	25 256
- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	566
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	193 192
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZI	294 932
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	1 012
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	3 249
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	4 261
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	156 797
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	36 314
Divers			
Montant brut des salaires		0B	294 223
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	%
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		ZR	Non
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RG	
Régime de groupe		RH	
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 19 %	JM
		Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 % ⑩
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de				
	N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de				
	N-4				
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	783 986
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL I	OX	783 986
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	223 222
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	3 369
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL III	OJ	226 591
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	557 395
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	557 395
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	783 986
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	du 01/01/2019	au	31/12/2019
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

N° SIREN	404671455
Dénomination de l'entreprise	3D SERVICES
- N°, Type et nom de voie	25 AV DU DOCTEUR HECKEL
Adresse : - Code postal	13011
- Ville	MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N° et Voie Code postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	DAUMAS FRANCOIS XAVIER		
Nom marital		% de détention	35.00	Nb de parts ou d'actions	35
Naissance :	Date 10/08/1976	N° Département	13	Pays	FR
	Commune	MARSEILLE			
Adresse :	N° et Voie	10 BD FIGUIERE		Pays	FR
	Code postal	13004	Commune	MARSEILLE	
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	DUBOIS JEAN MARIE		
Nom marital		% de détention	35.00	Nb de parts ou d'actions	35
Naissance :	Date 04/04/1961	N° Département	13	Pays	FR
	Commune	MARSEILLE			
Adresse :	N° et Voie	CHEMIN DE SAINTE MARTHE		Pays	FR
	Code postal	13014	Commune	MARSEILLE	
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	DAUMAS PATRICK		
Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou d'actions	30
Naissance :	Date 16/11/1946	N° Département	13	Pays	FR
	Commune	MARSEILLE			
Adresse :	N° et Voie	10 BD FIGUIERE		Pays	FR
	Code postal	13004	Commune	MARSEILLE	

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

N° SIREN	404671455
Dénomination de l'entreprise	3D SERVICES
- N°, Type et nom de voie	25 AV DU DOCTEUR HECKEL
Adresse : - Code postal	13011
- Ville	MARSEILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse :	N° et voie			
	Code postal	Commune	<u>Pays</u>	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

Adresse

PME au sens communautaire

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2019

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL 3D SERVICES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	404671455		
N° de Téléphone	04 91 89 23 26		
- N°, Type et nom de voie	25 AV DU DOCTEUR HECKEL		
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville	13011	MARSEILLE	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5210B
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2019

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES STATUANT SUR LES COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

L'an deux mille vingt ,
Le trente et un mai
A dix huit heures,
A Marseille.

Les associés de la société « 3 D SERVICES », Société à Responsabilité Limitée, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à MARSEILLE, suivant la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick DAUMAS, gérant associé de la société

La feuille de présence révèle que les associés présents ou régulièrement représentés détiennent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux statuts et aux textes en vigueur exigeant plus de la moitié du capital social.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2019,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Un exemplaire des statuts

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- Approbation des comptes de l'exercice 2019,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Approbation s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.



La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole. Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la gérance :

- *De ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance l'approuve, ainsi que le bilan et les comptes de résultat tels qu'ils ont été présentés par la gérance.

Elle décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice d'un montant de **+24752€uros** de la façon suivante :

- *Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de **24752€uros** au compte « **Report à Nouveau** ».*
- ✓ *Distribution de dividendes pour un montant de : **NEANT***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier à la gérance, pour l'exercice 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L223.19 du Code de Commerce et qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, les associés concernés ne prenant pas part au vote et leurs voix n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. L'assemblée prend acte que les comptes comportent cependant des sommes correspondant à des amendes et pénalités non déductibles fiscalement pour un montant de **895 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte que Monsieur Patrick DAUMAS a perçu une rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de gérant au sein de la société aux cours de l'exercice écoulé d'un montant de : **9397 euros**.

L'assemblée prend acte, conformément aux dispositions du rapport spécial, que Monsieur Patrick DAUMAS a perçu une rémunération au titre de ses fonctions salariées.

L'assemblée générale décide, pour l'exercice en cours, d'attribuer à Monsieur Patrick DAUMAS une rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de gérant, que si les comptes de la Société le permettent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, Monsieur Patrick DAUMAS ne prenant pas part au vote et ses voix n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

LA GERANCE
M. Patrick DAUMAS

